



Présidence du Conseil d'Etat

Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates

Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

28 avril 2020

3^e correction du Rhône

22 hectares de zones à bâti protégés contre les crues centennales à Massongex

Les premiers travaux de sécurisation entrepris dans le cadre de la 3^e correction du Rhône sont terminés à Massongex. Désormais, ce sont 22 hectares de zones à bâti qui sont protégées contre les crues centennales. A Sion, les travaux anticipés sont également terminés dans le secteur des Ronquoz, protégeant plus de 1000 personnes dans la zone bâtie et industrielle. Le chantier de Granges sera terminé à la fin mai 2020.

Les travaux de renforcement de digue débutés à la mi-novembre 2019 à Massongex sont aujourd'hui terminés. Ils protègent quelque 360 personnes vivant en pied de digue tout en permettant d'éviter des dégâts potentiels de l'ordre de 80 millions de francs. Grâce à la sécurisation opérée, ce sont 22 hectares de zones à bâti qui sont protégés contre les crues centennales. Au total, 44 hectares ont été sécurisés, dont plus de 20 hectares de zones agricoles.

Les travaux de sécurisation ont consisté à installer une paroi de métal de 9.5 mètres de profondeur dans la digue en rive gauche du fleuve sur une longueur totale de 1,2 kilomètre, depuis le pont de la route cantonale en direction de Martigny. En parallèle, le réaménagement et l'élargissement du canal des Iles sur près de 200 mètres a également été réalisé. Le coût global de ces travaux s'élève à 4 millions de francs. La sécurisation complète du secteur sera pleinement effective à l'issue des travaux de la Mesure prioritaire du Chablais qui prévoit un élargissement du fleuve sur la rive droite entre Massongex et Vouvry.

A Sion dans le secteur des Ronquoz, les travaux de sécurisation viennent également de s'achever. Réalisés sur 800 mètres en rive droite du Rhône pour un coût avoisinant 4 millions de francs, ils visaient à protéger quelque 1000 personnes dans la zone bâtie et industrielle à proximité des berges, grâce à l'insertion, dans la digue, d'une paroi de métal de 15 mètres de profondeur. Enfin à Granges, des travaux de sécurisation du même type se termineront à la fin du mois de mai 2020. Le coût du chantier se chiffre à 5,5 millions de francs. Il protégera plus de 200 personnes directement menacées et évitera quelque 50 millions de dégâts potentiels.

Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), par son Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3), poursuit ainsi la 3^e correction du fleuve conformément au Plan général d'aménagement validé par les gouvernements vaudois et valaisan.

Personnes de contact

Jacques Melly, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), 027 606 33 00



Tony Arborino, Chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3), 027 606
35 23